

MESSAGES PRINCIPAUX

Publication du bulletin quotidien : le bulletin d'information est désormais publié tous les vendredis à 16h.

COVID-19

Le port du masque devient obligatoire dans les lieux publics clos à partir du 20 juillet





LISTE DES LIEUX OÙ LE MASQUE EST OBLIGATOIRE :

- Salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple, y compris les salles de spectacle et les cinémas.
- Restaurants et débits de boissons.
- Hôtels et pensions de famille.
- Salles de jeux.
- Etablissements d'éveil, d'enseignement, de formation, centres de vacances, centres de loisirs sans hébergement.
- Bibliothèques, centres de documentation.
- Etablissements de culte.
- Etablissements sportifs couverts.
- Musées.
- Etablissements de plein air.
- Chapiteaux, tentes et structures.
- Gares.
- Hôtels-restaurants d'altitude.
- Etablissements flottants.
- Refuges de montagne.
- Magasins de vente, centres commerciaux.
- Administrations et banques.
- Marchés couverts.

Pour les établissements ne figurant pas dans cette liste, le responsable de l'établissement peut le rendre obligatoire.

OÙ SE FAIRE TESTER DANS NOTRE RÉGION ?

Trouver un lieu pour faire un test virologique (RT-PCR) de dépistage du Covid-19 :

<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/coronavirus-ou-se-faire-tester>



DONNÉES RÉGIONALES

Etablissements hospitaliers	
<p>12 personnes en réanimation</p> <ul style="list-style-type: none"> - 0 dans le Cher - 6 en Eure-et-Loir - 1 dans l'Indre - 1 en Indre-et-Loire - 0 en Loir-et-Cher - 4 dans le Loiret 	<p>557 décès en établissement de santé (dont 123 résidents d'établissements médico-sociaux) (1)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 85 dans le Cher - 140 en Eure-et-Loir - 79 dans l'Indre - 87 en Indre-et-Loire - 63 en Loir-et-Cher - 103 dans le Loiret
<p>2 082 personnes de retour à domicile (2)</p>	

Etablissements médico-sociaux
<p>393</p> <p>résidents décédés dans leur établissement d'accueil (1)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 76 dans le Cher - 97 en Eure-et-Loir - 79 dans l'Indre - 49 en Indre-et-Loire - 44 en Loir-et-Cher - 48 dans le Loiret

<p>Tests période du 14 au 20 juillet</p>	<p>9 006 Personnes testées</p>	<p>48 Personnes positives</p>	<p>0,5 % Taux de positivité</p>	<p>1,9 Taux d'incidence (3)</p>
---	---	--	--	--

(1) Les chiffres des personnes décédées sont cumulatifs depuis le début de l'épidémie. Ces chiffres peuvent évoluer à la baisse, les établissements pouvant effectuer des corrections a posteriori (cas Covid infirmé).

(2) Concerne les patients ayant été hospitalisés pour Covid-19 et de retour à domicile en raison de l'amélioration de leur état de santé.

(3) Le taux d'incidence concerne le nombre de personnes testées positives pour 100 000 habitants.